

Gouvernance et développement durable : Création de richesses économiques, sociales et culturelles durables en Afrique

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023

1421

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle

La FEMATH respecte la tradition



Mali : Les différentes perceptions des Maliens sur le système judiciaire



Phénomène du suicide : La négligence de la santé mentale comme cause du problème



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

P.11



P.16



P.18



UNE	Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle : La FEMATH respecte la tradition	P.5
BREVES	Contribution : Un pied de nez à un cheminement mémoriel apaisé !	P.10
	Mali : Les différentes perceptions des Maliens sur le système judiciaire	P.10
	Me Boubacar Karamoko COULIBALY hausse le ton : "Un fayot restera un fayot"	P.11
	Albert ONDO OSSA, l'opposant d'ALI BONGO à propos du coup d'état : "Un Bongo a remplacé un Bongo"	P.11
	Sortie de crise au Niger : Bola Tinubu propose une Transition de neuf mois	P.12
	Rapport 2022 du médiateur de la république : 5230 usagers enregistrés	P.12
ACTUALITES	Affaire Khadidiatou N'Diaye : Wildaf/Mali dénonce le harcèlement judiciaire	P.14
	AGETIER-Mali : La gestion calamiteuse du DG Zana Coulibaly	P.16
POLITIQUE	Gouvernance et développement durable : Création de richesses économiques, sociales et culturelles durables en Afrique	P.18
	Le chemin vers la paix au Mali : Entre visites officielles et réalités complexes	P.20
	Relations entre la France et le Niger : Analyse de la déclaration de monsieur Fomba	P.21
CULTURE ET SOCIETE	Phénomène du suicide : La négligence de la santé mentale comme cause du problème	P.22
INTERNATIONAL	Bambou Studio : Xi Jinping, son histoire	P.23
	Tchad : Un membre de l'opération Barkhane aurait tué un soldat tchadien	P.24
SPORT	FEMAFoot : Des jeunes manifestent contre la réélection de Bavieux	P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:**

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO

COMMUNIQUE

Afin d'éviter des perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'ils doivent déposer leurs pièces justificatives d'existence dans les lieux habituels de paiement au plus tard le jeudi 30 novembre 2023.

Pour les retraités :

- * Certificat de vie,
- * Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- * Photocopie de la Carte Nationale d'Identité,
- * Attestation de non-imposition pour ceux qui gagnent 300 000 FCFA et plus.

Pour les conjoints survivants :

- * Certificat de vie,
- * Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- * Photocopie de la Carte Nationale d'Identité,
- * Certificat de non-remariage.

Pour les rentiers :

- * Certificat de vie,
- * Photocopie de la Carte Nationale d'Identité,

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

LE 28 AOÛT 2023

LA DIRECTION GENERALE

CENTRE D'APPEL

• 36 123

CONTACT :

• 20 22 59 17

WEB

dre@inps.ml

tweeter: INPS_Mali



Journée Africaine de la Médecine Traditionnelle

La FEMATH respecte la tradition

Le Mali, tout comme la communauté africaine, a célébré la 21ème édition de la Journée africaine de la médecine traditionnelle (JAMT) par le biais de la Fédération malienne des associations des thérapeutes traditionnels et herboristes (FEMATH). Cet

événement a eu lieu le 31 août 2023 à l'Institut national de la santé publique (INSP) et avait pour thème : "La contribution de la médecine traditionnelle à la santé holistique et au bien-être pour tous".

Le président de la FEMATH, Mohammed Fall, a profité de la JAMT pour discuter de trois autres sujets en dehors du thème continental. Il s'agit de la médecine traditionnelle et de la sécurité du patient, de la propriété intellectuelle, des marques, des dessins modèles et des indications géographiques dans le cas de la médecine traditionnelle, ainsi que de l'état actuel du VIH/Sida et de la tuberculose au Mali pour améliorer les compétences des praticiens de santé traditionnels dans la lutte contre ces maladies.

M. Fall a exprimé son appréciation pour la pertinence du thème de la journée et a remercié les ministères de la santé, du développement social et de l'enseignement supérieur pour l'adoption de la loi créant l'Institut de recherche sur la médecine et la pharma-

copée traditionnelle par le CNT.

La cheffe du département de la médecine de l'Institut national de santé publique, Pr Rokia Sanogo, a rappelé dans sa présentation l'origine de l'organisation de la Journée africaine de la médecine traditionnelle. Comme lors des précédentes éditions, le département a bénéficié du soutien du ministère de la santé, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS).

Pr Rokia Sanogo a également souligné la participation bénéfique du Mali au premier sommet mondial de l'OMS sur la médecine traditionnelle, sa contribution à la valorisation de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle africaine (PMTA), ainsi que son rôle dans l'amélioration des médicaments traditionnels et la place des praticiens de la médecine traditionnelle (PMT).

En ce qui concerne les perspectives, Pr Rokia Sanogo a déclaré que "la prise en compte des ressources de la médecine traditionnelle dans les soins de santé primaires et la mise en place d'une collaboration effective entre la médecine traditionnelle et la médecine conventionnelle peuvent contribuer à l'augmentation de la couverture sanitaire, notamment au niveau communautaire, et ainsi contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)".

Elle a ajouté que les différentes expériences mentionnées favorisent un accès plus équitable aux soins de santé pour la grande majorité de la population malienne, dans le cadre de la promotion de la couverture sanitaire universelle et de la souveraineté pharmaceutique. Aussi, selon elle, pour prendre réellement en compte les ressources de la médecine traditionnelle au niveau communautaire, il est important de documenter et d'élaborer des textes pour intégrer la médecine tradi-

tionnelle dans la pyramide sanitaire. De plus, il serait judicieux de commencer par mettre en place des cadres de concertation spécifiques en vue de créer une alliance entre les différents acteurs pour promouvoir l'intégration de la médecine traditionnelle dans la santé publique. Cette alliance pourrait débiter par la diffusion des expériences et des meilleures pratiques en matière de santé, comme l'a suggéré le Pr Sanogo.

"La création de l'Institut National de Recherche sur la Médecine et la Pharmacopée Traditionnelles (INRPMT) est un signal fort de la volonté politique de capitaliser sur les acquis et de valoriser la médecine traditionnelle, en se projetant vers l'avenir dans le cadre de la refondation", a conclu la responsable du département de médecine traditionnelle de l'INSP.

Ki-Zerbo



■ Cap Mali+



FLASH INFO :

"La situation de Tombouctou est prise avec les 2 mains par le chef de l'Etat Col Assimi Goïta", a assuré Choguel Maïga face aux ressortissants lors d'une rencontre. "Il s'est créé au Mali, une catégorie de personnes qui vivent de la crise" et "ne veulent pas que ça finisse", a dénoncé Choguel Maïga. "Partout où il y a les bases militaires, nous allons les prendre d'ici le 31 décembre 2023", a dit le PM, ajoutant que "Tombouctou est un virage historique" Cap Mali+ convergence médiatique pour un Mali juste et prospère



■ Ammy Baba Cisse



Les activités du 22 Septembre se tiendront sur toute l'étendue du territoire national

Malgré les sms qui sont censés indiquer les lieux de retrait des cartes biométriques, certains se plaignent de n'avoir pas retrouvé les leurs.

■ Fier D Etre Malien et Africain.



Ce 06 septembre 2023, vers 13 heures, sur la base de renseignements récupérés et précis, des frappes aériennes préventives FAMA suivies d'une opération aéroportée ont ciblé les groupes armés terroristes, y compris un chef terroriste recherché, auteurs des pressions sur les paisibles populations à 35 Km au Nord de Tombouctou. Lesdits terroristes en regroupement planifiaient des attaques contre les FAMA dans la région.

Un véhicule a été détruit, des matériels de fabrication d'engins explosifs improvisés et d'importantes quantités de munitions retrouvées.

Les FAMA rassurent de leur détermination à poursuivre la lutte contre les terroristes fébriles depuis la rétrocession de l'emprise de la MINUSMA de Ber aux FAMA.

Source : Forces Armées Maliennes



■ Tahirou J. Bah



La Transition sera proroger et si tu n'es pas d'accord 3eme pont fera ton affaire, et si tu es lâche la route de la Côte d'Ivoire est ouverte

■ Cap Mali+



La carte biométrique Calvaires des Maliens

ALERTE INFO: "Le corps sans vie d'un second terroriste neutralisé par la BAC" lors de l'attaque contre le poste de Dialakoroba, a été découvert mardi (Armée)

La délivrance de cartes d'identité biométriques nationales pose un problème aux Maliens. Ma famille d'abord

■ Samba Balobo Bah



La seule personne qui mérite bien son salaire et les primes à L'EDM, c'est celle qui est chargé de couper le courant.

■ Moussa Baba Coulibaly



Lorsque vous passez plus de la moitié de la nuit et une bonne partie de la matinée sans électricité et qu'un agent de la société responsable de ce cauchemar,

au détour d'une rencontre me dit Bonjour M. Coulibaly je peux comprendre. Mais demander aussi si j'ai bien dormije réfléchis encore à la réponse à lui donner.

Les Chroniques de BALLO



NIGER : voici l'état de la route par laquelle l'uranium du Niger quitte la région d'Agadez pour être expédié vers la France.



Je donne les mains



Pique a présenté le maillot le plus important de sa carrière qu'il a échangé avec un joueur. Les internautes sont allés chercher son face à face avec le propriétaire du maillot lors de ce match. Aucun défenseur n'a souffert avec CR7 comme pique



RTI Info

RTI.info

[Interview] Le dimanche 03 septembre 2023, Cissé Cheick Sallah, champion du monde des +80 kg de taekwondo, a ajouté une nouvelle médaille d'or à son tableau des médailles lors du Grand prix de Paris 2023. Avec cette nouvelle victoire, l'athlète ivoirien confirme sa bonne forme. Cette énième médaille, lui permet de se qualifier directement dans le top 6 des Jeux Olympiques de Paris 2024. #RTIinfo



Etienne Fakaba SISSOKO



Cher Adama Ben DIARRA, mon frère et camarade, Tu avais certainement conscience des risques encourus en prenant cette position courageuse pour réclamer ce que nous, depuis de nombreux mois, appelons de nos vœux : l'organisation des élections et le respect de nos engagements nationaux et internationaux pour mettre fin à la période de transition. Je tiens à t'exprimer tout mon soutien en ces moments particulièrement difficiles que tu traverses. Ta bravoure et ta détermination en faveur de l'organisation d'élections et du retour à l'ordre constitutionnel sont admirables. Il est capital que des voix telles que la tienne se joignent à la nôtre pour se faire entendre. Ces voix incarnent la volonté du peuple en quête d'un avenir démocratique et équitable. Les défis qui se dressent sur ta route aujourd'hui ne doivent en aucun cas ébranler ta détermination. Ta lutte en faveur d'un gouvernement transparent et respectueux de la constitution est une noble cause. Je te garantis mon soutien indéfectible et mes prières pour que tu surmontes cette épreuve avec force et résilience. N'oublie pas que de nombreux amis et défenseurs de la démocratie sont à tes côtés. Ton engagement pour le bien commun est un exemple pour chacun d'entre nous. Reste fort, cher Ben. L'histoire démontre que les luttes pour la justice et la démocratie finissent toujours par triompher. Nous atten-

dons avec impatience ton retour à la liberté pour continuer à travailler ensemble en vue d'un avenir meilleur. Avec toute mon amitié et mon soutien, Étienne Fakaba Sissoko, ton ami et Camarade #AllonsAuxElections



Gouvernement du Mali



19ème édition de la Semaine nationale de la Sécurité routière !

Depuis lundi 4 septembre 2023, l'Agence nationale de la Sécurité routière (ANASER) a déployé des équipes de contrôle sur certains axes routiers du pays. Ces opérations sont la concrétisation des annonces faites par Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures lors de la cérémonie de lancement des activités de la Semaine nationale de la Sécurité routière. Ce mercredi 6 septembre 2023, une mission de supervision des activités susmentionnées s'est rendue sur certains axes routiers, notamment l'axe Bamako-Koulikoro et Bamako-Ségou. La mission était conduite par le Directeur général de l'ANASER, le Directeur général des Transports et des agents de la Gendarmerie et de la Police.

L'objectif de cette mission est de superviser ces contrôles routiers et sensibiliser les usagers de la route, notamment les cars de transport public de personnes. La mission a effectué des contrôles sur plus d'une dizaine de cars.

Si certaines compagnies de transport public respectent les consignes de sécurité, d'autres par contre ont été verbalisées. Les infractions sont la surcharge, l'état défectueux des pneus, les documents de transport périmés etc.

Ces opérations conjointe de contrôle routier se poursuivent jusqu'au samedi 9 septembre 2023. Son objectif est de réduire

considérablement les accidents de la circulation routière. Cellule Communication du MTI/ANASER



Réception de l'équipe nationale des sourd-muets après le sacre !

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports Chargé de l'Instruction civique, Abdoul Kassim FOMBA a procédé à la réception de l'Equipe Nationale des Sourds-muets suite à son sacre au championnat Ouest Africain de football à Abidjan ce mardi 05 septembre 2023 au Palais des Sports en présence des autorités administratives, politiques et les supporters.

Le Ministre a renouvelé ses félicitations au nom des plus hautes autorités du Pays.



Contribution : Un pied de nez à un cheminement mémoriel apaisé !



Moussa Traoré a été plus que réhabilité. Il est parti avec tous les honneurs, alors que ses victimes et les descendants de ses victimes souffrent le martyr. Des femmes encore en vie ont été électrocutées dans leur intimité, elles n'ont pas eu droit à des excuses ! Des hommes ont eu des ongles arrachés, ils souffrent dans leur chair, sans le pardon de leurs bourreaux! Que de vies brisées par des retards de salaires de trois mois! Bien que nié par Choguel, le massacre de jeunes maliens à bien eu lieu!

Pendant que les maliens et les africains luttent contre le néocolonialisme français et pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial, Choguel amène Assimi dans sa vision étriquée de sauver la mémoire du régime UDPM!

Merci Me Boubacar Karamoko Coulibaly d'avoir mis en exergue, dans une brillante note, l'injustice envers les victimes de Moussa Traoré et le manque d'affect et d'empathie de la transition de Assimi Goïta. Définitivement, je pense que le colonel Assimi ne fait pas le poids pour amener la paix des cœurs au Mali. Dans les foyers, entre les foyers! En se laissant guider ainsi par Choguel, il vient de s'aliéner des partisans et pas des moindres!

Domage !

Colonel Assimi, le peuple martyr meurti est désabusé. Ce n'est pas comme ça que vous ferez le Mali koura de nos rêves dans la paix et la concorde ! Il est peut-être temps de rectifier le tir, votre bombe nucléaire sur l'espoir des maliens victimes du régime de Moussa Traoré a fait des ravages! Et pas peu!

S'il vous plaît, occupez vous de la défense du pays et éloignez vous des politiciens sataniques! Hiroshima a eu lieu, à quand Nagasaki?

Le mal est fait!

Honnêtement, Choguel peut fièrement rendre le tablier, le job est fait!

Bravo Choguel, héritier du Général Moussa Traoré !

Tant pis pour la transition! Et pourtant nous avons espéré !

Seydou Traoré, Ancien ministre Mali 2002 2007 Chevalier de l'Ordre National du Mali

Mali : Les différentes perceptions des Maliens sur le système judiciaire



Dans une récente enquête menée au Mali, les opinions concernant le système judiciaire du pays varient considérablement. Alors que certains citoyens saluent les progrès réalisés en matière de justice, d'autres expriment de profondes préoccupations quant à son fonctionnement et à son impartialité.

Selon de nombreux Maliens, la justice est perçue comme un pilier essentiel de l'État de droit et de la stabilité du pays. Elle est souvent considérée comme l'instrument qui devrait garantir la sécurité, la protection des droits et la résolution des conflits. Cependant, de nombreux défis persistent, tant sur le plan structurel que sur le plan opérationnel. Certains Maliens interrogés soulignent la nécessité de réformes structurelles pour améliorer l'efficacité et l'indépendance du système judiciaire. Les lenteurs dans les procédures, les retards dans les tribunaux et le manque de ressources adéquates sont souvent évoqués comme des obstacles majeurs à une justice équitable. Certains mentionnent également la corruption comme un problème préoccupant, affirmant que cela compromet la crédibilité du système judiciaire.

D'autres soulignent l'importance de renforcer la confiance du public dans le système judiciaire en garantissant une impartialité absolue. Selon eux, une justice perçue comme politiquement influencée ou influencée par des acteurs puissants ne peut pas remplir son rôle de protecteur des droits fondamentaux. La protection des droits des citoyens, en particulier des plus vulnérables, est également un point important soulevé par les critiques du système judiciaire malien.

Cependant, il est important de noter que toutes les opinions ne sont pas négatives. Certains Maliens ont souligné les améliorations apportées au système judiciaire ces dernières années, notamment l'introduction de réformes législatives et la création de nouvelles institutions pour promouvoir l'accès à la justice. Ils apprécient également les efforts déployés pour renforcer l'administration de la justice et éduquer les citoyens sur leurs droits et les procédures légales.

En conclusion, les opinions des Maliens concernant le système judiciaire sont diverses et reflètent la complexité des défis auxquels il est confronté. Si certains soulignent les améliorations réalisées et les efforts déployés, d'autres insistent sur la nécessité de continuer à œuvrer pour des réformes permettant d'assurer l'impartialité, l'efficacité et la crédibilité du système judiciaire malien. La consolidation de l'État de droit et la protection des droits fondamentaux des citoyens demeurent des priorités majeures de la société malienne.

Harber Touré

Me Boubacar Karamoko COULIBALY hausse le ton : "Un fayot restera un fayot"



L'avocat et homme politique Me Boubacar Karamoko Coulibaly n'a pas gardé le silence sur la réécriture en cours de l'Histoire du Mali. Il recadre et réitère son engagement pour la démocratie et son soutien aux martyrs. Au lendemain de la sortie de la 45e promotion de l'Emia qui a porté le nom du général Moussa Traoré, il a réagi sur sa page Facebook. Edifiant !

■ ■ On a beau vouloir tordre le cou à l'Histoire à travers une sordide tentative de réécriture, les faits têtus comme jamais, remonteront toujours à la surface pour confondre les faussaires. Nul n'a le droit de falsifier la mémoire d'un peuple, ni de tronquer l'histoire d'un pays. Oui, on a beau maquiller un canasson, il n'en sera pas pour autant un crack pur-sang. Un fayot restera toujours un fayot.

Ce soir j'ai une pensée émue pour mes camarades de l'UNEEM tués ou marqués à jamais dans leurs chairs et leurs âmes par le régime fasciste et sanguinaire du dictateur Moussa Traoré.

Le 19 novembre 1968 est la plus grande catastrophe (Nakba) tombée sur le Mali. Je compatis également à la grande déception et à l'immense tristesse de tous ceux dont on a ainsi voulu effacer le martyre des parents au sinistre baigne-mouroir de Taoudéni. Oui à la réconciliation mais dans la sincérité et la vérité.

Or, Moussa Traoré jusqu'à sa mort n'a jamais daigné présenter le moindre pardon à qui que ce soit comme s'il avait régné impunément. Alors que ses 23 ans de dictature implacable ont été régulièrement jonchées de cadavres et de suppliciés.

Oui, soutien à la Transition mais pas de blanc-seing. Que Dieu fasse miséricorde dans 'Janatul Firdaws' à toutes les victimes de ce grossier et sinistre personnage de l'histoire politique du Mali.

Sur certaines situations ou certains personnages, on peut, on pourra tromper un temps le peuple ou une partie du peuple, mais jamais tout le temps. Il est très dangereux de flatter la croupe et la vanité des sots qui se croient pourtant les plus intelligents de l'histoire de l'humanité. Aucune faiblesse, aucune sympathie ne doit nous y conduire ou nous y maintenir. L'Etat a encore plus important et plus urgent à régler ou à gérer. Alors arrêtons de nous fourvoyer et de nous réconcentrer sur l'essentiel. A bon entendeur salut !"

Koureichy Cissé
Source : Malijet

Albert ONDO OSSA, l'opposant d'ALI BONGO à propos du coup d'état : "Un Bongo a remplacé un Bongo"

Le candidat de l'opposition à la présidentielle gabonaise, Albert Ondo Ossa, estime que le coup d'Etat qui est survenu le mercredi 29 août 2023, n'est pas un coup d'Etat. Selon lui, c'est une révolution du palais, précisant que le général Brice Oligui Nguema est le cousin d'Ali Bongo.

Le candidat de l'opposition a eu 30,77 % des voix à l'élection présidentielle face à Ali Bongo (64 %), lorsque le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), issu du putsch, est intervenu pour annuler le scrutin et désigne le général Brice Oligui Nguema comme président de la Transition.

L'opposant était l'invité du journal TV5 Afrique la semaine dernière. Dans cet entretien, il a affirmé avoir été au courant de la préparation de ce coup d'Etat qu'il qualifie de révolution de palais depuis un an. Selon lui, les Bongo ont trouvé qu'il fallait mettre Ali Bongo de côté et poursuivre effectivement le système Bongo. "Ils ont mis le général Oligui en avant, alors que derrière lui se cache Pascal Bongo et le clan Bongo continue de diriger le pouvoir", dira-t-il.

A ses yeux, c'est une révolution de palais, la preuve est que c'est la garde prétorienne qui a fait une révolution de palais, les autres militaires n'étaient pas associés. Cependant, M. Ossa, demandera qu'on aille au comptage des urnes et donner de véritables résultats en vue de connaître le président légitime. Pour lui, les résultats sont connus de tout le monde. "Je suis un démocrate et un démocrate ne s'accommode pas d'un coup d'Etat", a-t-il poursuivi.

Il en a appelé aux militaires à revenir à l'ordre républicain. A l'en croire, les Bongo n'ont jamais gagné une élection et par conséquent, ils n'ont fait que des coups d'Etat pour se maintenir au pouvoir.

S'adressant à la communauté internationale, il invitera cette dernière et précisément la France à ne pas se déjuger. "Dès lors qu'on condamne le coup d'Etat, on doit condamner ce qui s'ensuit, à savoir effectivement la transition", ajoutera-t-il.

S'agissant des manifestations de joie dans les rues de la capitale, Albert Ondo Ossa a laissé entendre que les Gabonais sont sortis dans les rues pour saluer le départ des Bongo, mais qu'ils ont finalement compris que les Bongo ne sont pas partis. "Un Bongo a remplacé un Bongo", a-t-il ironisé.

A ses dires, "aucune armée du monde n'a jamais pu faire face à une population décidée. La population c'est la seule force qui démet les militaires. C'est un problème familial, moi c'est le Gabon qui m'intéresse, qu'ils règlent leur problème dans la famille, moi ce n'est pas mon problème".

Le Gabon s'est ajouté à la liste des pays africains ayant récemment connu des coups d'Etat militaires. Le dernier en date est le Niger le 26 juillet dernier.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune

Sortie de crise au Niger : Bola Tinubu propose une Transition de neuf mois



Dans un communiqué la présidence nigérienne a rapporté que Bola Tinubu, le président en exercice de la Cédéao, propose une Transition de neuf mois au Niger comme le cas s'est produit au Nigeria dans les années 1999 avec le général Abdulsalami Abubakar aujourd'hui médiateur dans la crise nigérienne.

Le président nigérien Bola Ahmed Tinubu qui a pris le bâton contre les auteurs du coup d'Etat militaire au Niger a dit être jeudi dernier, via un communiqué, favorable à une transition de "neuf mois" comme cela avait été mis en œuvre dans son pays en 1999 avec le général Abdulsalami Abubakar qui après 82 jours de Transition militaire a transféré le pouvoir à Olusegun Obasanjo.

"Le président ne voit pas de raison que cela ne puisse pas se reproduire au Niger si les autorités militaires sont sincères", rapporte le communiqué de la présidence nigérienne, tout en prévenant que les sanctions imposées par la Cédéao ne seront pas allégées sans "ajustement positif" du nouveau régime à Niamey. Depuis le début de ce bras de fer entre les nouvelles autorités de Niamey et le président en exercice de la Cédéao, c'est la première fois que Tinubu évoque une durée pour une éventuelle Transition. Surtout que les jours qui ont suivi le coup de force du général Tchiani, le Nigeria de Bola Tinubu était considéré comme l'un des moteurs d'une potentielle intervention militaire au Niger.

"Si nous ne les menaçons pas avec un gros bâton, nous allons tous en subir les conséquences", a affirmé le président Tinubu dans ledit communiqué. Cette sortie du président Bola Ahmed Tinubu n'engage que lui et son pays. Dans la foulée des déclarations de Tinubu, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest a tenu à démentir tout calendrier et rappelé dans un communiqué, publié le même jour, que sa position restait "claire" et que les "autorités militaires au Niger doivent restaurer l'ordre constitutionnel immédiatement en libérant et en réinstallant dans ses fonctions le président Mohamed Bazoum", déchu lors du putsch, le 26 juillet. Avant la proposition du président nigérien, Alger a proposé un délai de Transition allant de six mois pour parvenir à une solution politique garantissant le retour au système constitutionnel et démocratique au Niger à travers la reprise de l'action politique dans le cadre de l'État de droit. Maintenant, il reste à savoir si le général de brigade Abdourahamane Tchiani va accepter les propositions d'Alger, d'Abuja ou celui des trois ans qu'il avait proposés.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune

Rapport 2022 du médiateur de la république : 5230 usagers enregistrés

Le Médiateur de la République, Mme Sanogo Aminata Mallé, a présenté le jeudi 31 août 2023, son rapport annuel 2022 à la presse. Ledit rapport a enregistré au total 5230 usagers qui ont bénéficié de l'accueil, de l'écoute, de l'orientation et du traitement de leur dossier. Parmi lesquels il y a eu 268 dossiers de réclamations et 334 dossiers d'interpellations.

Sur les 268 dossiers de réclamations, 195 dossiers traités, 73 dossiers en cours de traitement, 85 dossiers provenant des délégations territoriales et 3 dossiers provenant de l'Etat étranger. Concernant les interpellations, il ressort que 334 dossiers ont été reçus dans lesquelles 28 dossiers ont été retenus pour lecture, 215 dossiers retenus pour suite à donner, 240 dossiers enregistrés par les délégations territoriales et 34 dossiers pour les recommandations du jury d'honneur. A entendre, le Médiateur de la République, Mme Sanogo Aminata Mallé, les cas de saisine ont porté essentiellement sur les litiges domaniaux et fonciers tel que les demandes d'indemnité compensatrice, les demandes de compassions de parcelles, les problèmes liés à la gestion de la carrière des agents des collectivités territoriales.

Des problèmes liés aux difficultés des procédures d'exécutions et de passations des marchés publics, des problèmes liés à l'inexécution des décisions de justice, des problèmes liés à la lenteur des décisions de justice des procédures devant la juridiction et les problèmes liés à la gestion surtout à la carrière des collectivités territoriales et la moralisation des procédures des passations des marchés publics.

Mme Sanogo Aminata Mallé, a laissé entendre que sur tous ces dysfonctionnements, le médiateur de la République a tenu à mettre un accent particulier, à attirer l'attention des plus hautes autorités pour que les corrections nécessaires puissent être apportées. "Nous avons assez sensibilisé, il est temps maintenant de passer aux sanctions, le texte prévoit aussi les sanctions aux agents fautifs", dira-t-elle.

Par ailleurs, le Médiateur, estime que l'adoption de la nouvelle loi domaniale et foncière, est un bon outil qui permettra de limiter le nombre de cas de saisine des litiges domaniaux et fonciers. En effet, le Médiateur de la République dans son rapport annuel attire l'attention du président de la République sur la nécessité de mettre en œuvre la décision de la justice.

Il dispose déjà d'un pouvoir d'injonction et quand une administration refuse d'exécuter une décision de justice, le médiateur de la République a le pouvoir de lui adresser une lettre en lui impartissant un délai pour exécuter la décision de justice.

Si l'administration ne s'exécute pas le Médiateur fait un rapport spécial au président de la République et ce dernier a habilité à prendre des instructions nécessaires à cet effet.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Affaire Khadidiatou N'Diaye : Wildaf/Mali dénonce le harcèlement judiciaire

A quelques heures de l'ouverture à la Cour d'appel de Bamako du procès en appel de diffamation intenté par les sieurs Chiaka Berthé et Sékou Diallo de la Somilo contre le directeur général d'Africable, Ismaëla Sidibé, la journaliste Djénébou Mariko et Mme Khadidiatou N'Diaye, l'Ong Wildaf/Mali dénonce un harcèlement judiciaire contre une victime de harcèlement sexuel.



La Présidente du Wildaf/Mali, Mme Bouaré Bintou Founé Samaké a animé, le 29 août dernier au Centre Aoua Kéita de Bamako, une conférence de presse en prélude au deuxième round du procès en diffamation intenté contre le directeur général d'Africable, Ismaëla Sidibé, la journaliste Djénébou Mariko et Mme Khadidiatou N'Diaye, par

deux cadres de la Somilo, Chiaka Berthé et Sékou Diallo. L'audience en appel s'ouvre, ce lundi 4 septembre 2023, à la Cour d'Appel de Bamako.

La conférencière avait à ses côtés Me Kassoum Boubacar Tapo et la principale victime Mme Khadidiatou N'Diaye.

Selon Mme Bouaré Bintou Founé Samaké, «le Wildaf/Mali s'est engagé à accompagner Madame Khadidiatou N'Diaye, Ingénieur-géologue se disant victime de harcèlement sexuel de licenciement abusif au sein de la Société Minière de Loulou (Somilo) dans le cadre de son programme d'assistance et d'appui juridique et judiciaire aux femmes vulnérables et

aux enfants victimes de graves violations de leurs droits». Dans sa recherche des voies et moyens pour se faire entendre et être mise dans ses droits, Khadidiatou a témoigné au cours de l'émission «Femmes capables» dont la présentatrice est Djénébou Mariko sur les antennes d'Africable Télévision.

Suite à ce témoignage, Africable Télévision a été poursuivie pour diffamation par Chia-ka Berthé, Sékou Diallo et la Somilo avec la présentatrice de l'émission et Khadidiatou N'Diaye comme complices, a rappelé la Présidente de Wildaf/Mali.

Cuisinée pendant 9 heures pour la faire fléchir et ridiculiser

En faisant la genèse, Mme Bouaré Bintou Founé Samaké a fait savoir que «le 2 février 2023, l'audience s'est tenue devant le tribunal de grande instance de la Commune VI du District de Bamako.... Au cours de cette audience, Khadidiatou est devenue l'épicentre du procès. Pendant neuf heures d'horloge, elle a été cuisinée par les avocats et les juges afin de la faire fléchir et ridiculiser devant le public et les femmes venues en masse pour la soutenir. Cependant, il est à noter que les plaignants ont brillé par leur absence. Le 9 février 2023, le tribunal a déclaré les prévenus non coupables et les a relaxés des fins de poursuite. Trois mois plus tard, les mêmes plaignants ont fait appel et l'affaire passera le 4 septembre 2023 devant la Cour d'appel de Bamako».

La Présidente du Wildaf/Mali a informé que «les plaignants non satisfaits de la décision rendue par le tribunal de grande instance de la Commune VI du District de Bamako ont ré-introduit le 9 mai 2023 une nouvelle plainte contre Khadidiatou seule pour les mêmes infractions devant ce même Tribunal de grande instance de la commune VI ».

Suite à cette nouvelle plainte, a-t-elle fait savoir, Khadidiatou a été placée sous contrôle judiciaire et privée de son droit de

circuler librement, bloquée dans ses activités de recherche d'emploi. «Nous constatons qu'au harcèlement sexuel vient s'ajouter le harcèlement judiciaire car, chaque vendredi, elle doit se présenter au Tribunal de la Commune VI et signer un registre. Nous nous posons la question au nom de quoi elle a été placée sous contrôle judiciaire», a dénoncé la Présidente de Wildaf/Mali.

A l'en croire, le tribunal du Travail de Bamako, qui a statué sur le dossier de licenciement abusif, n'a prêté aucune attention à la décision rendue par le tribunal de grande instance de la Commune VI et a débouté Khadidiatou de ses prétentions. «Pire, cette décision est truffée de contradictions et de déclaration sans aucun fondement. Les conseils de Khadidiatou ont couru pendant plus de deux mois pour voir le factum rédigé par le juge en charge du dossier. Tout ceci constitue une véritable source de blocage pour faire avancer ce dossier et empêcher Khadidiatou d'exercer pleinement ses droits à d'autres voies de recours».

Pratiques d'une autre époque d'une filiale de Barrick

Elle a rappelé que «le 25 février 2022, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la magistrature, a signé une lettre sur la base du rapport de la Cellule Appui aux Services de Contrôle Administratif (Casca) instruisant au 1er ministre de prendre attache avec le ministre des Mines pour mettre Khadidiatou dans ses droits». Et la résidente de Wildaf/Mali de déplorer que «le même 25 février, Khadidiatou a été suspendue de ses fonctions par Somilo. Le 8 mars 2022, Khadidiatou a été licenciée et le 31 mars, ce licenciement lui a été signifié».

«Nous nous offusquons du fait qu'une société aux standards internationaux telle que Barrick laisse l'une de ses filiales, la Somilo et ses cadres, penser qu'ils peuvent bafouer l'Etat de droit, manipuler l'administration

et instrumentaliser la Justice», a souligné la Présidente de Wildaf/Mali. À ses dires, «les nouvelles autorités politiques et judiciaires de notre pays ont démontré toute leur détermination à en finir avec ces pratiques d'une autre époque que ces sociétés internationales ne se permettraient jamais de perpétrer chez elles au Canada ou dans d'autres pays occidentaux... Tout le monde a compris donc qu'il s'agit véritablement là du combat du pot-de-terre contre le pot-de-fer. Mais nous nous battons jusqu'au bout pour le triomphe de la vérité, du droit et de la justice», a-t-elle conclu.

Ma cliente, a expliqué Me Kassoum Boubacar Tapo, fait face à trois procès différents devant trois juridictions différentes. L'avocat a salué le juge du Tribunal de grande instance de la Commune VI pour son sang-froid. Selon lui, « il y a une intention visant à harceler Mme N'diaye. Nous ne laisserons pas faire. Nous allons nous battre jusqu'au bout... si les dirigeants pensent que ma cliente est une menteuse qu'ils viennent à la barre pour apporter la contradiction». Il s'agit, a-t-il déploré, de la poudre de perlimpinpin pour amuser la galerie. Me Tapo estime que les juges ne se laisseront pas faire face à une manipulation de bas étage. Khadidiatou N'Diaye, a laissé entendre son avocat, a apporté la vérité de ses affirmations à la barre.

Quant à la principale victime, Mme Khadidiatou N'Diaye, elle déclare subir une injustice dans sa chair. «Je sais que ma cause est juste... je fais confiance en la justice de mon pays», a-t-elle souligné dans une courte allocution.

Chiaka Doumbia
Source : Le Challenger

AGETIER-Mali : La gestion calamiteuse du DG Zana Coulibaly

Surfacturation des contrats et incompétence dans le travail, telles sont les caractéristiques principales du directeur général de L'Agence pour la gestion des travaux d'infrastructures et d'équipements ruraux (Agetier-Mali), Zana Coulibaly. Ces maux ont rongé l'entreprise qui vient de mettre à la porte 13 de ses bras valides.



La boulimie d'argent et l'incompétence sont les raisons fondamentales du désamour entre Zana Coulibaly et son chef hiérarchique, le président du conseil d'administration de l'Agetier-association, Sanoussi Bouya Sylla, qui est également le président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali.

M.Sylla a décidé de le relever de ses fonctions en 2021 lorsqu'il a pris connaissance de ses malversations financières et de son incompétence notoire dans le traitement des conventions. Toutes choses qui ont fait perdre des dizaines de milliards de F CFA de contrats à l'entreprise.

Les faits et les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2017, achat d'une parcelle nue avec Bakary Togola, président du conseil d'administration de l'Agetier-Mali à l'époque des faits. Ladite parcelle devant abriter le siège de l'Agetier à Ségou a coûté 150. 000. 000 F CFA. Mais la différence est énorme entre le contrat d'achat et la pièce comptable.

L'écart est de 130. 000. 000 F CFA. Ce qui sous-entend que le prix d'achat réel est de 20. 000. 000 F CFA. En 2018, achat avec le même Bakary Togola d'un terrain dans la zone résidentielle de Ségou abritant les services de la DAF de l'Agetier. Le prix indicatif est de 200. 000. 000 F CFA.

Mais au moment où Sanoussi Bouya Sylla faisait ce constat, le contrat d'achat de ce terrain n'était toujours pas formalisé. Toujours en 2018, le même Zana Coulibaly, responsable de l'Agetier, a acheté un bâtiment de plus haut standing que celui acquis avec Bakary Togola pour reloger la direction générale de l'Agetier. Le montant avancé est de 100. 000. 000 F CFA. Au vu de la pièce comptable, il y a surfacturation à ce niveau aussi, car la différence est de 50. 000. 000 F CFA.

Eu égard à toutes ces incohérences sous le couvert d'arnaque, le président du conseil d'administration de l'Agetier a invité son directeur général de lui apporter des éclaircissements sur trois de ces acquisitions qui ont fait l'objet d'achat-vente.

Les gaffes de M. Coulibaly ne se limitent pas là. Après 9 ans de service à la tête de l'Agetier, il a causé d'énormes préjudices à son service employeur dont les travailleurs assistent impuissants à sa descente aux enfers. D'ailleurs, 13 d'entre eux ont été mis à la porte sous le vocable de chômage technique temporaire de 3 mois.

Sur le plan de son incompétence, plusieurs conventions de construction signées avec d'autres entreprises ont été résiliées incognito. Sans entrer dans les détails des

chiffres, le coût total des conventions annulées au détriment de l'Agetier s'élève à plus de 165.655.907.816 F CFA en deux ans entre 2017 et 2018.

Ces faits gravissimes sont greffés à d'autres qui montrent la vraie face du directeur général et de son mentor Bakary Togola. Selon les mêmes dénonciations faites par Sanoussi Bouya Sylla, le DG de l'Agetier a donné gratuitement en 2018 à la réforme, 3 véhicules à des personnes. Il s'agit notamment de Bakary Togola (Toyota Land Cruiser V8 n°31 53 CIT), Moussa Traoré, vice-président du conseil d'administration de l'Agetier au moment des faits (Toyota Land Cruiser VX n°77 21 BIT), Ladj Traoré, commissaire aux comptes de l'Agetier, (Toyota Hilux pick-up n°21 03 BIT).

Quatre autres véhicules ont été mis à la réforme à des prix dérisoires. Notamment une Toyota pick-up à 2.650.000 F CFA et trois Toyota Land Cruiser GX pour les montants de 3.017.500 F CFA ; 3.517.500 F CFA et 3.000.000 F CFA. A la même année 2018, le tout puissant DG de l'Agetier a acheté pour le compte du même Bakary Togola, un véhicule neuf V8 full option.

Pour davantage puiser dans les caisses du service, Zana Coulibaly a donné en bail ses propres maisons à Badalabougou Sema-Gexco pour y loger l'Association Agetier-Mali et l'antenne Agetier-Mali à Bamako. Ces bâtisses portent les noms de tierces personnes qui sont visiblement des membres de sa famille. Le hic est que les frais de location dont les montants ne ressortent pas dans la correspondance de Sanoussi Bouya Sylla sont encore surfacturés et au double du montant prévu à cet effet par l'Agetier.

En plus de cette gestion financière et organisationnelle calamiteuse, des partenaires extérieurs ont émis de fortes réserves sur la capacité de Zana Coulibaly à bien conduire ce service stratégique de l'Etat. Des griefs sont portés notamment par les présidents des organisations professionnelles du secteur BTP du Mali (Ordre des architectes du Mali, Ordre des ingénieurs conseils du Mali, Ordre des urbanistes du Mali et Ordre patronal des entreprises de construction du Mali).

Ces derniers lui reprochent "le manque de transparence et de crédibilité dans les passations des marchés ; la faible implication, voire son absence dans le suivi des travaux ;

les ambiguïtés dans les clôtures des travaux ; la baisse de la performance de l'Agence ; la manque de suite par rapport à la construction à l'issue d'un concours d'architecture surtout leurs préoccupations par rapport à l'annulation des conventions par les bailleurs de fonds (la BAD sur les projets P2RS et la Banque mondiale sur les conventions n°324/2017/IP et n°325/2016/IP".

Malgré tout, Zana Coulibaly garde confortablement son fauteuil comme si de rien n'était. L'ancien ministre du Développement rural, Modibo Kéita, qui avait eu en son temps le courage d'acter sa lettre de licenciement jusqu'à alerter les banques et établissements financiers de ne plus reconnaître sa signature, avait dû ravalé sa langue. Au motif que l'affaire le dépasserait.

Selon des indiscrétions, le DG de l'Agetier ne lésine pas sur les moyens pour parvenir à ses fins quel que soit le problème. Ceci explique-t-il cela ?

Wait and see !

Abdrahamane Dicko
Source : Mali Tribune



Gouvernance et développement durable : Création de richesses économiques, sociales et culturelles durables en Afrique



Le Mali est confronté à une crise multidimensionnelle qui a des conséquences économiques et sociales majeures. Le pays est classé 184e sur 189 en termes de développement humain, ce qui démontre un faible niveau de développement. L'économie malienne se caractérise par une faible diversification et une dépendance importante du secteur primaire, qui contribue à hauteur de 41,06% au PIB. Malheureusement, ce secteur rencontre des défis tels que la faible productivité, les marchés sous-développés, les inégalités structurelles et la vulnérabilité au changement climatique. Par conséquent, une grande partie de la population souffre de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Situation économique et sociale

Au Mali, plus de 29% de la population souffre de malnutrition, 20% est en situation d'insécurité alimentaire et 10% des enfants âgés de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë. De plus, le pays est confronté à des problèmes de santé publique tels que l'insuffisance pondérale à la naissance, l'anémie chez les femmes en âge de procréer et les enfants, ainsi que des indicateurs de mauvaises pratiques en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Par exemple, seulement 14,3% de la population malienne pratique le lavage des mains, 55,9% dispose de latrines améliorées et 14,7% des ménages utilisent un traitement de l'eau sans source d'eau améliorée.

Conséquences sur la santé

Les conséquences de cette situation se reflètent également dans la santé des enfants et des adolescents au Mali. Selon l'enquête EDSM 2018, 17% des enfants de moins de cinq ans ont souffert de diarrhée, 16% de fièvre et 2% d'infections respiratoires aiguës au cours des deux semaines précédant l'enquête. De plus, l'analyse de la vulnérabilité multidimensionnelle chez les enfants de moins de 5 ans révèle que 68,4% d'entre eux souffrent de privations en termes de nutrition, de protection, d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement. Les adolescents ne sont pas épargnés, avec une prévalence de la maigreur de 9%, plus élevée chez les garçons que chez les filles. Cette situation a un impact direct sur la mortalité maternelle, qui est très élevée avec 325 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

L'importance des spécialistes de la stratégie, du genre, de la paix et de la sécurité, de la gouvernance et du développement durable

Face à ces défis économiques et sociaux, il est essentiel de faire appel à des spécialistes de la stratégie, du genre, de la paix et de la sécurité, de la gouvernance et du développement durable. Ces experts peuvent jouer un rôle clé dans la création de richesses économiques, sociales et culturelles durables en Afrique. Leur expertise peut contribuer à diversifier l'économie malienne, à améliorer la productivité, à promouvoir l'égalité des genres, à renforcer la sécurité et à garantir la durabilité du développement. Pour surmon-

ter les défis économiques et sociaux auxquels le Mali est confronté, il est impératif de mobiliser des spécialistes de la stratégie, du genre, de la paix et de la sécurité, de la gouvernance et du développement durable. Ces experts peuvent aider à créer une économie plus diversifiée, plus productive et plus résiliente, tout en améliorant la santé et le bien-être de la population. En investissant dans ces domaines clés, le Mali peut espérer une croissance économique durable et une amélioration significative de la qualité de vie de ses citoyens.

La situation de l'inégalité entre les sexes au Mali reste un défi majeur pour le développement humain. Le pays est classé à la 158ème place sur 162 sur l'indice d'inégalité entre les sexes, ce qui reflète les disparités entre les hommes et les femmes dans les domaines de la santé reproductive, de l'autonomisation et de l'activité économique. Il a été démontré que les pères ont une influence directe et indirecte positive sur le développement et le bien-être de leurs enfants. Leur implication pendant la période prénatale et post-natale est donc importante pour assurer la santé physique, mentale et émotionnelle de la mère, ainsi que le développement du bébé à naître. La contribution et l'implication du père pendant la grossesse sont essentielles pour soutenir la future maman et créer un lien fort avec l'enfant à naître.

Les femmes et les mères adolescentes au Mali sont confrontées à une surcharge de travail domestique et agricole, ce qui constitue un défi majeur pour leur propre bien-être émotionnel ainsi que celui de leurs enfants. Elles sont également sujettes à des déséquilibres alimentaires et à la malnutrition en raison de leurs besoins spécifiques liés à la menstruation, à la grossesse et à l'allaitement, ainsi que d'autres facteurs tels que les normes sociales et les inégalités de genre.

De plus, les mères et les épouses ont un pouvoir de décision très limité au sein du ménage, y compris en ce qui concerne la

gestion du budget familial et les dépenses liées à la santé et à la nutrition des membres de la famille. Il est donc essentiel d'impliquer les pères et les maris dans la prise en charge de la nutrition des enfants et de les encourager à adopter des comportements favorables à une répartition plus équitable des tâches domestiques et des soins, afin d'assurer le bien-être de l'enfant. Pour remédier à cette situation, il est proposé de concevoir et de valider un ensemble de stratégies, de supports, de manuels et d'outils de communication visant à impliquer les hommes et les garçons dans l'approche de l'ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant), le développement de la petite enfance et la prévention des violences basées sur le genre et des pratiques néfastes à l'égard des enfants. Le renforcement des capacités et la mobilisation des acteurs communautaires tels que les Hommes Modèles, les leaders religieux, les encadreurs et les acteurs des médias sont également essentiels pour promouvoir la masculinité positive, l'ANJE, le développement de la petite enfance et la prévention des violences basées sur le genre et des pratiques néfastes à l'égard des enfants. Cela peut être réalisé à travers des sessions de dialogues communautaires entre les hommes et les femmes sur la nutrition, en utilisant l'approche "Care for Caregivers" (CfC) et en encourageant la parentalité transformative du genre.

En mettant en œuvre ces mesures, il est espéré que l'égalité entre les sexes pourra être promue et que les disparités actuelles pourront être réduites, contribuant ainsi au développement humain global du Mali. La réalisation d'une campagne massive sur l'engagement des hommes et des garçons au niveau communautaire est un projet ambitieux qui vise à promouvoir l'égalité et la nutrition en impliquant les populations elles-mêmes. Cette campagne sera soutenue par l'UNICEF en partenariat avec le ministère de la Communication et de l'Économie Numérique, ainsi que d'autres ministères tels que le ministère de la Santé, de la Promotion de la

Femme, de la Jeunesse, des Sports et de la Citoyenneté, et le ministère de l'Éducation.

Le Groupe de Développement de l'Afrique (GDA) sera le partenaire chargé de la mise en œuvre de cette campagne. Ils adopteront une nouvelle approche appelée "MenEngage", qui favorise l'implication des hommes et des garçons pour promouvoir l'égalité des sexes. Cette approche encouragera le dialogue entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons afin d'adopter des pratiques nutritionnelles saines et des comportements appropriés en matière de santé reproductive et maternelle. Les jeunes filles et les garçons joueront un rôle actif dans la mise en œuvre de ce projet. Le Cinéma Numérique Ambulant du Mali (CNA Mali) apportera son soutien à l'activité "Pépité d'or", qui vise à promouvoir des comportements favorables à la santé, à l'éducation, à la nutrition et à l'hygiène. CNA Mali créera un cadre organisé pour initier les adolescents et les jeunes à l'éducation à l'image dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou.

Le ministère de la Santé et du Développement Social, en collaboration avec les structures régionales et locales, jouera également un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette campagne. Les Directions régionales du Développement Social et de l'Économie Solidaire (DRDSES), ainsi que les comités régionaux et locaux de la PNCD, seront impliqués dans ce projet. En résumé, cette campagne sur l'engagement des hommes et des garçons sera mise en œuvre avec le soutien de l'UNICEF et en collaboration avec plusieurs ministères et partenaires tels que le Groupe de Développement de l'Afrique, le Cinéma Numérique Ambulant du Mali et le ministère de la Santé et du Développement Social. L'objectif est de promouvoir l'égalité et la nutrition en impliquant activement les populations locales et en utilisant différents médias et événements communautaires.

La rédaction

Le chemin vers la paix au Mali : Entre visites officielles et réalités complexes



La quête de la paix au Mali, sous l'égide des Nations Unies, est un processus en cours qui suscite l'attention internationale. Au cours du dernier mois, une série de visites officielles a eu lieu à Bamako, toutes centrées sur un objectif commun : le retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), conformément à la résolution 2690 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Défis sur le Terrain : La Réalité de la Stabilisation au Mali

La visite récente du Secrétaire général adjoint des Nations Unies à la sûreté et à la sécurité, Gilles MICHAUD, le 23 août 2023, est la dernière en date de cette série. Cette visite avait pour but de maintenir un suivi régulier et d'instaurer un dialogue politique de haut niveau sur le processus de retrait de la MINUSMA. Les discussions ont porté sur les enjeux sécuritaires liés au retrait du personnel civil, des contingents militaires et du matériel de la MINUSMA, ainsi que sur la

mise en œuvre des activités du Système des Nations Unies après le départ de la mission.

Coopération Post-MINUSMA : Les Enjeux pour la Paix au Mali

Auparavant, le Secrétaire général adjoint aux Opérations de Paix des Nations Unies, Jean-Pierre LACROIX, avait effectué une visite à Bamako pour suivre de près les opérations de retrait de la MINUSMA et maintenir un dialogue politique de haut niveau avec le gouvernement malien sur la coopération post-MINUSMA avec les Nations Unies. Lacroix a exprimé la volonté des Nations Unies de continuer à soutenir le Mali même après le retrait de la MINUSMA, soulignant que ce processus ne se limite pas au retrait des troupes onusiennes, mais vise également à établir les bases d'une nouvelle coopération, notamment dans les domaines humanitaires, techniques et financiers.

Dialogue Politique de Haut Niveau : Les Nations Unies et la Transition au Mali

En août 2023, Atul KHARE, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel des Nations Unies, s'est rendu à Bamako pour soutenir la MINUSMA dans le cadre du processus de réduction des effectifs et du retrait prévu d'ici au 31 décembre 2023. Il a été reçu en audience par des autorités nationales, dont le Premier ministre, Choguel Kokalla MAÏGA, et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye DIO, montrant ainsi l'engagement des Nations Unies dans cette transition complexe.

La Quête de la Paix au Mali : Les Initiatives des Nations Unies

Ces visites officielles peuvent sembler répétitives, voire superflues, mais elles reflètent l'importance que les Nations Unies accordent à la stabilisation du Mali. Cependant, il est crucial de rester vigilant et de ne pas se laisser tromper par de beaux discours en provenance de New York. Les défis sur le terrain sont immenses, et la transition vers une coopération post-MINUSMA avec le Mali ne sera pas exempte de difficultés. La poursuite du dialogue politique, la coopération humanitaire et le soutien technique et financier seront essentiels pour assurer une paix durable dans cette région troublée.

Le Mali en Quête de Paix : Le Rôle Central des Nations Unies

En fin de compte, la paix au Mali ne dépendra pas seulement des visites officielles et des réunions internationales, mais de la capacité de toutes les parties à travailler ensemble, à résoudre les problèmes locaux et à créer un environnement propice à la stabilité et au développement. La route vers la paix sera longue et complexe, mais l'engagement continu des Nations Unies et de la communauté internationale reste un élément essentiel de cette quête.

Sogolo Mussa
Source: Bamada.net

Relations entre la France et le Niger : Analyse de la déclaration de monsieur Fomba

La déclaration de Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba, vice-président du parti Collectif pour la refondation du Mali, en réponse aux récentes déclarations d'Emmanuel Macron concernant la situation au Niger et le rappel de l'ambassadeur français de ce pays, révèle un profond mécontentement et des préoccupations quant à l'approche de la France dans la région du Sahel. Voici une analyse des principaux points de sa déclaration :

Violation de la Convention de Vienne : Le Parti Collectif pour la Refondation du Mali Réagit aux Actions de la France au Niger

1. Bamada.net- Violation de la Convention de Vienne et des relations diplomatiques : Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba accuse la France de violer la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et les instruments internationaux régissant ces relations. Cette affirmation soulève des questions sur le respect des normes internationales dans les actions diplomatiques de la France.

2. Critique de l'attitude française : Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba critique vivement l'attitude de la France, qualifiant sa décision de maintenir l'ambassadeur en poste au Niger malgré les appels à son rappel d'attitude féodale. Il remet en question la France en tant que défenseur des droits de l'homme et de la démocratie, suggérant que ses actions sont motivées par des intérêts autres que la promotion de ces valeurs.

Critique Acharnée de l'Attitude Fran-

çaise au Niger : La Déclaration de Monsieur Fomba

1. Accusations de prétexte pour l'invasion : Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba affirme que l'intervention de la France au Niger au nom de la démocratie n'est qu'un prétexte pour envahir le pays. Cette accusation soulève des inquiétudes quant aux motivations réelles de l'intervention française dans la région.

2. Sponsoring du terrorisme : Il accuse également la France de sponsoriser officiellement le terrorisme dans le Sahel, en citant la plainte du Mali au Conseil de sécurité des Nations unies. Cela suggère une perception de l'implication de la France dans la déstabilisation de la région.

3. Risques pour les citoyens français : Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba avertit que les actions d'Emmanuel Macron exposent les citoyens français à des poursuites judiciaires dans un pays étranger, sans base légale solide. Cette préoccupation met en lumière les conséquences potentielles pour les ressortissants français dans la région.

Réaction Africaine : Les Appels à l'Unité Contre l'Influence Française au Sahel par Monsieur Fomba

1. Qualification d'impérialisme et de néocolonialisme : Il qualifie les propos du président français d'impérialistes et néocolonialistes, assimilant ses actions à une déclaration de guerre. Cette rhétorique reflète une perception négative des actions françaises dans la région.



2. Contexte historique et géopolitique : Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba relie la situation actuelle au Sahel aux conséquences de l'intervention française en Libye, soulignant les peuples du Niger, du Mali et du Burkina Faso comme des victimes collatérales de cette guerre. Cette mise en contexte rappelle l'importance de considérer les facteurs historiques et géopolitiques dans l'évaluation de la situation actuelle.

3. Appel à la solidarité africaine : En conclusion, Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba appelle l'ensemble du peuple africain à se solidariser pour contrer ce qu'il perçoit comme une nouvelle forme de colonisation de l'Afrique. Il salue également les autorités du Mali, du Burkina Faso et du Niger, ainsi que la déclaration du président Laurent Gbagbo de la Côte d'Ivoire. Cet appel à la solidarité montre l'importance qu'il accorde à l'unité africaine face à ces enjeux.

Critique Acharnée de l'Attitude Française au Niger : La Déclaration de Monsieur Fomba

En résumé, la déclaration de Monsieur Aboubacar Sidiki Fomba met en lumière les préoccupations et les critiques vis-à-vis de la politique française dans la région du Sahel, en particulier en ce qui concerne le Niger. Elle reflète une vision négative des actions françaises et appelle à une réponse collective de la part de l'Afrique pour défendre sa souveraineté et ses intérêts.

Moussa Keita
Source: Bamada.net

Phénomène du suicide : La négligence de la santé mentale comme cause du problème



Il est évident que le suicide est de plus en plus répandu au Mali. La preuve en est que ces dernières années, les ponts de la capitale sont devenus des lieux privilégiés pour ceux qui décident volontairement de mettre fin à leur vie. Ainsi, une fois de plus, le troisième pont de la capitale a été le théâtre du suicide d'un homme d'une trentaine d'années le lundi 4 septembre 2023.

Il ne fait aucun doute que le suicide est en train de devenir un problème sérieux dans la société malienne. Bien que cette pratique soit interdite par les religions et les valeurs culturelles, les Maliens ne cessent de recourir à cette pratique, que beaucoup considèrent comme néfaste, pour se libérer de leurs souffrances, même si elle est considérée comme un grand péché. C'est du moins l'explication fournie par Gaoussou Dembélé, disciple religieux, qui explique : "Personne n'a le droit de se donner la mort, encore

moins celui d'une autre personne. Le suicide est considéré comme l'un des grands péchés identifiés par la religion musulmane".

Du point de vue des professionnels de la santé, le suicide est généralement causé par des problèmes sociaux. Cela signifie qu'il peut être lié à des interactions sociales telles que la dépression, la déception et la culpabilité, qui sont souvent à l'origine de la dépression. Le Dr Drissa Traoré, psychologue, affirme que ce sont ces causes qui poussent le plus souvent les gens au suicide. "Une personne décide de se suicider lorsqu'elle constate que sa vie n'a pas de sens, ce qui la pousse à la dépression. Elle opte alors pour le suicide pour se débarrasser de toutes ses souffrances", affirme-t-il.

C'est probablement pour les mêmes raisons que la tragédie du lundi 4 septembre s'est produite. Comme l'a rapporté le journal

Kojuku, l'individu âgé d'une trentaine d'années s'est suicidé en se jetant du haut du pont de Sotuba. Il est tombé sur des graviers et des pierres tranchantes plutôt que dans l'eau, exposant ainsi son corps. Ce cas n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, car ces dernières années, de plus en plus d'hommes et de femmes ont recours au suicide au Mali, parfois pour des raisons inconnues.

Face à la recrudescence du suicide, Nana Sidibé estime que tous les Maliens doivent accorder une attention particulière à la santé mentale. "La santé mentale est grandement négligée au Mali et c'est ce qui cause tous ces cas de suicide aujourd'hui", soutient-elle. Cet avis est également partagé par notre psychologue, qui constate également que la population malienne s'intéresse très peu à la santé mentale.

Siguéta Salimata DEMBÉLÉ

Bambou Studio : Xi Jinping, son histoire

De Liangjiahe, un village situé sur le Plateau de Lœss dans le nord-ouest de la Chine, à Zhongnanhai, le centre politique chinois à Beijing, Xi Jinping a occupé divers postes à différents niveaux du gouvernement dans toute la Chine, depuis ses premières classes comme jeune fonctionnaire local jusqu'à son accession au pouvoir central comme dirigeant de la Chine.

Comment est-il, aussi bien en tant qu'individu qu'en tant que dirigeant ? Comment ses expériences professionnelles des décennies précédentes ont-elles influencé son leadership comme dirigeant national ? Quels sont les principes fondamentaux qui ont guidé ses décisions et ses actions ?

En cet été 2023, Bambou Studio a lancé la série de podcasts « Xi Jinping, son histoire

», qui partage les expériences de vie et de travail de Xi Jinping et explore la formation de ses principes de gouvernance, de sa philosophie et de ses croyances, entre autres.

Le podcast explique également les principes fondamentaux qui ont guidé les décisions et les actions de Xi Jinping en tant que dirigeant national.

Connaître les idées de Xi sur la gouvernance nationale et la manière dont son leadership a pris forme peut vous aider à mieux comprendre les voies empruntées par la Chine, mais aussi sa gouvernance et ses principes.

Suivez la série de podcasts « Xi Jinping, son histoire » pour mieux comprendre le futur de la Chine et la manière dont le leadership de Xi Jinping y a contribué.

Le podcast est disponible sur toutes les principales plateformes.

Voici les liens :

RSS :

<https://cgtn-radio-data.cgtn.com/rss/programother/611>

Spotify :

<https://open.spotify.com/show/1CEujyrCDE-GP5tnR9G6XNN>

Sybel :

<https://sybel.co/fr/tttUAlKvCB>

Apple :

<https://podcasts.apple.com/us/podcast/xi-jinping-son-histoire/id1699166275>

Google :

<https://podcasts.google.com/feed/aHR0cHM6Ly9jZ3RuLXJhZGlvLWRhdGEuY2d-0bi5jb20vcnNzL3Byb2dyYW1vdGhlcj82MTE>

Source : français.cgtn.com



Tchad : Un membre de l'opération Barkhane aurait tué un soldat tchadien

Un soldat de l'opération Barkhane a tué un militaire tchadien en lui tirant dessus à bout portant à Baya, dans la province de Borkou, relatent les médias locaux.

Un soldat tchadien a été tué par un soldat de la force française Barkhane stationnée au Tchad lors d'un incident survenu ce 5 septembre à Faya, capitale de la province de Borkou, a annoncé Tchad One.

Selon Tchad Infos, une mésentente entre le soldat tchadien et un infirmier militaire s'est envenimée. Le militaire aurait porté trois coups de couteau à l'infirmier, qui à son tour a fait usage de son arme.

Des agents de police se sont

rendus sur les lieux pour mener une enquête.

Des échauffourées ont éclaté à Faya, suite aux informations sur la mort du soldat tchadien. Plusieurs personnes ont annoncé sur les réseaux sociaux leur intention de marcher sur la base militaire française. Toutefois, selon Tchad Infos, une tempête de sable a ralenti leur progression.

Pour l'instant, les autorités tchadiennes ni françaises n'ont pas commenté la situation.

Force Barkhane

Lancée le 1er août 2014 pour lutter contre les terroristes, Barkhane est une opération conduite par les armées françaises. Cette force était initialement déployée dans la bande sahélo-saharienne (BSS): en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. La France avait atteint jusqu'à 5.500 militaires au plus fort de son déploiement dans le Sahel.

A l'heure actuelle, quelque 1.000 militaires français sont déployés au Tchad et 1.500 autres au Niger. Le contingent français a quitté le Mali en août 2022. La plupart des militaires français retirés du Mali ont été transférés vers le Niger. Mais les militaires arrivés au pouvoir dans ce pays en juillet dernier ont aussi réclamé le départ des forces françaises.

Source : Sputnik Afrique





FEMAFoot : Des jeunes manifestent contre la réélection de Bavieux

Se disant soucieux de l'avenir du football malien, des jeunes ont organisé, ce vendredi 25 août 2023, une contre la réélection du président sortant, Mamoutou Touré, dit Bavieux, qu'ils qualifient de "voleur". Ces jeunes, des centaines, ont donc défilé, vendredi dernier, devant le siège de la fédération malienne de football (FEMAFoot), contre la réélection "d'un voleur" à la tête de l'instance dirigeante du football malien.

Il s'agissait de jeunes filles et garçons, munis de banderoles floquées de slogan comme : « la jeunesse Malienne ne veut pas un voleur à la tête de la FEMAFoot », « tout sauf Bavieux à la tête de la FEMAFoot ». Dénonçant la mauvaise gouvernance de l'actuel comité exécutif de la FEMAFoot, ces jeunes sont venus s'opposer à l'idée de la tenue d'une assemblée générale électorale jugée entachée par plusieurs irrégularités.

Une assemblée générale qui, selon eux, servira à élire "un voleur" à la tête du football

malien.

Il faut rappeler que ladite assemblée générale intervient dans un contexte inédit en ce qui concerne le football malien.

En effet, l'unique candidat (encore en course) qui voyait un boulevard se créer devant lui après l'invalidation des listes concurrentes par la commission électorale, a été mis sous mandat de dépôt au lendemain du lancement de sa campagne, le 9 août dernier suite à son implication dans une affaire de détournement

de fonds publics à coups de milliards des Francs CFA.

Les rejets et invalidations jugées infondées et anti-statutaires des trois autres listes de candidatures opposées au président sortant Mamoutou TOURÉ par les commissions indépendantes ont eu pour conséquence directe la saisine de plusieurs juridictions sportives aussi bien sur le plan national qu'international.

Consciente de la gravité et des conséquences qui pourraient découler de la tenue de l'assemblée générale électorale de la FEMAFoot de ce mardi 29 août 2023, les jeunes manifestants ont sollicité l'implication des autorités de la transition.

Selon eux, le gouvernement qui représente l'ensemble des fils du Mali, doit annuler le processus électoral en cours tout en exigeant l'application stricte des textes qui gouvernent le football malien.

Par Abdoulaye OUATTARA
Info Matin



Bélier (21 mars - 19 avril)

La routine au travail vous ira très bien. Vous pourrez accomplir des tâches en pensant à autre chose, d'autant plus que des tensions dans votre activité vous useront moralement. Vous devez vous détacher mentalement d'un stress qui ne sera pas le vôtre.

Le refus d'un prêt ou d'un découvert risquera de faire capoter votre projet. Vous devrez trouver un plan B, mais en cette période estivale, vous ne trouverez pas grand monde pour fixer un rendez-vous financier. Vous ferez tout pour obtenir un délai.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez bien moins la cote qu'hier ! Mars opposé à la Lune vous rend impatient et renforce les mauvais aspects du carré à Uranus. Inutile de vous énerver après les autres, surtout pour une erreur ou un oubli que vous avez vous-même commis.

Inutile de chercher à révolutionner vos finances aujourd'hui, ça ne donnera rien. Le mieux est de faire avec ce que vous avez, les opérations financières nouvelles seront bien trop risquées. Souvenez-vous qu'il vaut toujours mieux tenir que courir...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle orientation professionnelle pourrait vous intéresser. Acceptez toutes les pistes de réflexion que l'on vous présente. Un entretien avec un collègue chevronné peut vous apporter un éclairage appréciable et susciter un déclic dans la carrière.

Le salaire s'envole dans différentes dépenses. Vous réalisez combien votre générosité cause un déséquilibre financier. Vous espérez obtenir un meilleur salaire à l'avenir pour retrouver une aisance matérielle. En attendant, la prudence est de mise.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les discussions que vous aurez achopperont sur des questions d'organisations et de répartitions des rôles. Vous ne vous efforcerez plus de manager les susceptibilités. Vous ne craignez plus de déranger l'ordre établi ni de bousculer les idées.

Il ne sera pas question de flamber votre argent. Placer des euros sans être certain de récolter au moins votre mise vous semblera un pari trop risqué. Et comme vous n'aurez pas l'esprit joueur, tenter votre chance en investissant peu vous ennuiera.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous devez ralentir la cadence, car on vous demande de fournir beaucoup de choses en un minimum de temps et cela vous impose des délais de travail trop courts. Du stress est inévitable et il ne favorise guère une bonne productivité professionnelle.

Il est conseillé de ne pas trop craquer devant les articles désirés. Vous pourriez passer la journée à fantasmer et à finalement cesser d'acquiescer plusieurs articles. Vos achats compulsifs commencent à se calmer pour adopter une sagesse nécessaire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous ne ménagerez pas vos efforts ce mercredi et vous serez capable de traiter un bon nombre de tâches en un temps record. Ce sera l'occasion de rattraper le retard accumulé et même de prendre de l'avance sur un dossier important qui vous a été confié.

L'état de vos comptes ne réclame pas votre attention. Prudent et bon gestionnaire, vous avez parfaitement géré vos finances jusque-là, vous avez une vue nette de votre budget et rien ne va venir perturber cet équilibre. Vous pouvez tranquillement occuper votre temps à d'autres domaines.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourriez perdre patience et ne pas laisser passer une chance. Une opportunité se présente et vous donne l'occasion de changer de service ou de fonction. Un remplacement soudain et débouchant sur du long terme peut incarner cette chance inattendue.

La prudence est encore conseillée, vous ne pouvez pas vous offrir des loisirs comme bon vous semble, par crainte plutôt que par manque de fonds. La stabilité matérielle est pourtant présente, mais vous avancez avec des craintes de manquer de trésorerie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous tirerez un bilan positif des actions menées jusqu'ici. Vous occuperez le terrain en maîtrisant votre sujet et en prenant des initiatives efficaces. Vous parerez sur de bonnes relations professionnelles pour transmettre vos idées sans les imposer.

Que vous soyez chez vous ou sur un lieu de villégiature, vous aurez des frais que vous n'aurez pas comptés dans la gestion de votre budget. En voyant le montant qui vous semblera astronomique, vous regretterez votre insouciance financière de la veille.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ne tendez pas le bâton pour vous faire battre ! Éloignez-vous des ragots, tournez votre langue sept fois dans votre bouche avant de vous exprimer, car la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'une communication positive !

Vos finances sont attaquées par plusieurs dissonances astrales. Il est essentiel que vous gardiez un œil bien ouvert sur vos dépenses. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut vous engager dans une affaire financière. Ne signez rien !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Même si tout n'avance pas comme vous le voulez, vous aurez l'endurance et la volonté de ne pas relâcher vos efforts. Cette attitude pourrait s'avérer payante si vous cherchez un emploi. Les recruteurs apprécieront votre détermination et votre engagement.

Ne prenez pas de risques aujourd'hui. La Lune trouble Pluton et pourrait fausser votre jugement. Vous manquez d'intuition et vous lancez dans une opération financière des plus hasardeuses. Avant de foncer, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel de confiance.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des relations intéressantes vous entraînent vers de nouveaux horizons et vous éprouvez le désir de prendre un virage dans l'activité. Il peut s'agir d'un changement de secteur. La routine vous a un peu lassé et un sursaut de renouveau vous accompagne.

Vous aimeriez gagner plus pour vivre avec un confort que vous espérez. Des achats peuvent concerner des produits pour l'habitation. L'envie de refaire votre garde-robe fait partie des dépenses possibles. Vos frais se font au gré de vos souhaits du moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Si vous avez des actions à entreprendre, ce sera le moment. Uranus encouragera vos initiatives en vous mettant sur de nouvelles pistes et en activant votre réseau d'influence. Attention toutefois à ne pas vous mettre en tort vis-à-vis de votre hiérarchie.

Jupiter apportera une bouffée d'oxygène à vos finances par des engagements susceptibles de générer plus de revenus dans l'avenir. Cela prendra du temps, ce sera évident. Une fois vos jalons posés, vous semblerez déterminé à défendre vos intérêts.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23